

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0005792

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5306 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENZAHRA HALIMA

Date de naissance :

Adresse : 22 RUE ABUSSAS EL AZFI - CASABLANCA - MAROC

Tél. : 0666491229

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/01/2023

Nom et prénom du malade : BEN ZAHRA HALIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Osteoartrite de l'articulation de la hanche

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 31/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/23	Gr.		300.000	Dr. Abderrazak HIFI Chirurgien Orthopédiste Najoua Zentkout, Angle Bd 9 Avril Mohamed Abdou - Palmier

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr SAHIB Mohammed - Casablanca Tél: 05 22 25 22 09</i>	<i>31/01/23</i>	<i>908,60</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام و مسالصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

31/01/23

M 1500 ZERKTOUNI

152,00

Arixib 90 mg : 1 boite

1cp par jour après repas

10,00

Andol 500 : 1 boite

1 cpx3 jour

52,80

OEDES 20 mg : 1 boite de 14

1 gel / jour

129,00

ACM Baume doseur 75ml : 1 Tube massage

1 application le soir

188,00 x 3

PIASCLEDINE 300mg : (3 boites de 30)

1 gel par jour après repas pendant 3mois

908,60

PHARMACIE ACHARAF SA
Dr SAHIB Mohammed Amine
96, Rue Socrate Maârif - Casablanca
Tél: 05 22 25 22 09

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni Casablanca
Angle Bds. 9 Avril et Med. Abdou

LOT : 221187
EXP : 09/2025
PPV : 152,000DH

نون
من
طريق
من
06

0 X 14
مخلفة
15
0:

فلاي
لـ

PIASCLEDINE® 300

300 mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA



PIASCLEDINE® 300MG
Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS



6 118001 072644

پیاسکلیدین 300

300 ملغ من الأفوكا و الصويا غير القابلين للتصبن



1 gélule / JOUR
1 كبسولة في اليوم

EXPANSCIENCE®
LABORATOIRES

30

GÉLULES
كبسولة

LOT : 221377
EXP : 10/2025
PPV : 10,000H

UT.AV. :

LOT N° :

PPV (DH) :

ANDOL 500 mg
20 Comprimés



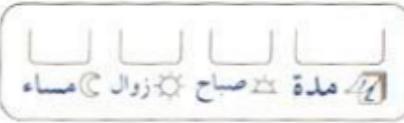
6 118000 082460



20x

قرصا

1x3



COOPER
PHARMA

Body
Corps

Massage balm
de massage
ACM Baume



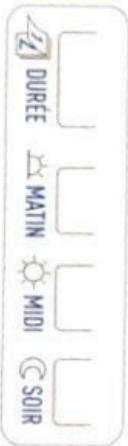
ACM SPORT

ACM Baume
de massage

balm

ACM Baume
Massage 50 ML
P&C: 129.00 CH
FAZIPHARM.SARL

LOT 211488
EXP 03/2024
PPV 52.80DH



Microgranules gastrorésistants en gélules

14 x

OEDES[®]
oméprazole



20 mg
Voie orale


COOPER
PHARMA

PIASCLEDINE® 300

300 mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA



PIASCLEDINE® 300MG
Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS



6 118001 072644

پیاسکلیدین 300

300 ملخ من الأفوكا و الصويا غير القابلين للتقصين



1 gélule / jour
1 كبسولة في اليوم

EXPANSCIENCE®
LABORATOIRES



30

گبسولة

پیاسکلیدین 300
300 ملخ من الأفوكا و الصويا غير القابلين للتقصين

PIASCLEDINE® 300

300 mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA



PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Synthema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



6 118001 072644

بياسكليدين 300

300 ملخ من الأفوكا و الصويا غير القابلين للتصبن



1 gélule / jour
1 كبسولة في اليوم

EXPANS'ENCE®
LABORATOIRES

30
GÉLULES
كبسولة